



ASSOCIATION DES SCLERODERMIQUES DE FRANCE

Association reconnue comme établissement d'Utilité Publique (JO 20.01.2004) – Agrément de santé (JO 5.07.2017)

Siège social : ASF – Christian Damon – 136 rue des Mouises – 45130 BACCON

Standard 0820 620 615 – Siret : 444 319 750 00048

Internet : <http://www.association-sclerodermie.fr> courriel : info@association-sclerodermie.fr

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT D'ADHESION POUR L'ANNEE 2022

Je veux aider l'association des Sclérodermiques de France (ASF) dans son action et être régulièrement informé(e) de ses activités.

Pour cela, j'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association en versant la cotisation annuelle qui a été fixée à **35 euros**, par l'Assemblée Générale des adhérents, au titre de **l'année 2022**. Extraits du Règlement Intérieur : ... La cotisation, pour les anciens membres, doit être versée avant le 31 Mars L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Les cotisations des nouveaux membres, reçues du 1^{er} janvier au 30 septembre, comptent toujours pour l'année sociale en cours. Les cotisations des nouveaux membres, reçues du 1^{er} octobre au 31 décembre, sont valables pour l'année sociale suivante.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour le montant de votre règlement.

Veuillez trouver ma participation, sous la forme d'un chèque bancaire, postal, ou par virement bancaire établi à l'ordre de **l'A.S.F.**

Merci de cocher la case correspondante et de compléter :

- Cotisation simple de **35 euros** avec le Petit Journal inclus :
- **Je souhaite recevoir le Petit Journal au format papier**
 - **Je souhaite recevoir le Petit Journal par mail (format PDF en lecture électronique).**
- Cotisation, plus un don de **20 euros**, soit un total de **55 euros**
- Cotisation, plus un don de euros, soit un total de euros
- Je ne désire pas cotiser, mais j'adresse un don de euros.
- Je ne veux pas recevoir le Petit Journal

Ecrivez (de façon lisible s.v.p) :

NOM **Prénom**

Adresse

Code postal **Ville**

Téléphone fixe : **Portable**

Adresse mail @

(Indispensable pour l'accès au site internet de l'ASF).

Date

Signature

Bulletin et règlement **à l'ordre de l'A.S.F.**, une fois remplis et signés, sont à faire parvenir, à :

ASSOCIATION DES SCLERODERMIQUES DE FRANCE

Christian DAMON – Trésorier – 136 rue des Mouises – 45130 BACCON

Tél. : 0820 620 615

Si vous souhaitez faire un virement bancaire, sachez que des frais à la source et à l'arrivée sont prélevés par les banques, ce qui diminue d'autant votre don. Vous pouvez nous contacter directement. Merci de votre compréhension.



ASSOCIATION DES SCLERODERMIQUES DE FRANCE

Reconnue comme établissement d'Utilité Publique – Agrément de Santé (JO juillet 2017)

QUESTIONNAIRE

(Strictement interne à l'ASF*)

NOM :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Si retraité(e) : profession exercée auparavant :

Adresse exacte :

.....

Code postal : Commune :

Adresse e-mail **:@

Téléphone : Portable :

Etes-vous atteint (e) personnellement de sclérodémie ?

OUI Date du diagnostic :/...../.....

Sous quelle forme :

Morphée

Systémique avec atteinte : Pulmonaire Cardiaque Gastrique Rénale Cutanée

Autre, préciser :

En relation avec une maladie professionnelle, laquelle ?

NON Est-ce l'un de vos proches qui est atteint de sclérodémie ?

Oui

Non

Comment avez-vous connu l'association ?

.....

.....

.....

Qu'attendez-vous de l'ASF ?

.....

.....

.....

Souhaitez-vous entrer en contact avec des adhérent(e)s de l'ASF de votre région ? Oui Non

Acceptez-vous que l'ASF communique vos coordonnées à d'autres adhérent(e)s ? Oui Non

Siège social : ASF – Christian DAMON – 136 rue des Mouises – 45130 BACCON

Standard (0,15cts/mn) : 0820 620 615 - N° Siret : 444 319 750 00048

Adresse de gestion : Mme Dominique Godard – 35 route de Saillagouse – 66800 ESTAVAR

<http://www.association-sclerodermie.fr> - Courriel : info@association-sclerodermie.fr



Souhaiteriez-vous participer aux :

- Réunions amicales Conférences

L'ASF fonctionne grâce à l'implication d'une équipe unie de bénévoles, engagés et dynamiques qui se mobilisent pour tous les malades sclérodermiques.

Si vous aimez vous aussi les échanges humains, ou si vous avez envie de partager un peu de temps, d'expériences ou autre, alors n'hésitez pas, venez renforcer cette équipe en apportant votre aide ponctuellement pour de petites actions. **Ce sont les petites actions de chacun et l'implication de tous qui font de notre association une belle communauté de partage !!!**

Nous continuons à assurer la charge du travail pour les régions, mais nous recherchons des volontaires pour aider occasionnellement sur votre département à :

- Organiser des rencontres en présentiel (repas, café des patients, rencontres d'information, etc.).
 Organiser des rencontres en distanciel (animation zoom).
 Organiser des manifestations au profit de l'ASF (rencontres sportives, culturelles, marché de Noël, etc.).

Nous recherchons aussi des Correspondants chargés d'entretenir un contact régulier avec un petit nombre d'adhérents, par téléphone et/ou en présentiel :

- Correspondant(e) local(e)

Observations à transmettre à l'ASF ?
.....
.....
.....
.....

Date

Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci d'en faire la demande à l'adresse ci-dessous :



A adresser avec le bulletin d'adhésion au trésorier :

**Christian DAMON - 136 rue des Mouises - 45130 BACCON
Tél. : 0820 620 615**

*Toutes les données sont strictement confidentielles et ne peuvent être communiquées sans votre accord

** Indispensable pour recevoir l'accès à la partie protégée du site et les newsletters.

Version 2022



ASSOCIATION DES SCLERODERMIQUES DE FRANCE

Association reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 20 janvier 2004 (J.O. du 27 janvier 2004)
Agrément de Santé (JO 5 juillet 2017)

Assemblée générale le samedi 21 mai 2022

Aux Jardins de l'Atlantique à Port-Bourgenay (Les Sables d'Olonne) – rue du Large
85440 Talmont Saint-Hilaire – Tél. 33 (0)2 51 23 23 23

Bulletin d'Inscription
à retourner avant le 31 mars 2022



Christian Damon – 136 rue des Mouises – 45130 BACCON
Tél : 02 38 80 79 22 – mail : damon.asf@orange.fr

NOM de l'adhérent (en lettres majuscules) : Prénom :
Accompagnant : Nom Prénom :
Adresse :
Tél. : E-mail :

Formule et tarifs : hébergement et repas

Forfait 1 : du jeudi 19 mai pour le dîner au samedi 21 mai après l'Assemblée générale (2 jours en pension complète)

ou

Forfait 2 : du jeudi 19 mai pour le dîner au dimanche 22 mai après le petit-déjeuner (2 PC+1 nuit en ½ pension)

Ces forfaits ne sont ni modulables, ni modifiables. Merci de lire attentivement les conditions d'annulation ci-jointes.

	Chambre individuelle (- 30% déjà appliqué)	Chambre partagée (- 50% déjà appliqué)	Chambre double ou twin (- 30% déjà appliqué)	
Forfait 1	<input type="checkbox"/> 1 pers : 165 €	<input type="checkbox"/> 1 personne : 96 €	<input type="checkbox"/> 2 pers : 268 €	Montant dû €
Forfait 2	<input type="checkbox"/> 1 pers : 230 €	<input type="checkbox"/> 1 personne : 132 €	<input type="checkbox"/> 2 pers : 370 €	Montant dû€
Total à payer (1)			€

ou

Repas ou journée sans hébergement (- 30% appliqué) (Hébergement extérieur : gîte, chambre d'hôte, camping-car, famille, etc.)

Dates	Nombre de personnes	Prix unitaire	Total à payer
Dîner du jeudi 19 mai	x 14 € €
Déjeuner et pauses du vendredi 20 mai	x 19 € €
Dîner du vendredi 20 mai (Gala)	x 21 € €
Déjeuner et pause du samedi 21 mai	x 16 € €
Total à payer (2)			

Total général (1) ou (2) €

* cocher la case correspondante

suite page suivante



**Merci de lire la page suivante concernant les Conditions d'annulation, de la signer, dater et retourner le tout avec le règlement par chèque.

Aurez-vous besoin de la navette Gare Sables d'Olonne/Les Jardins de l'Atlantique ? oui non
Si oui, vous recevrez prochainement un bon d'inscription !



ASSOCIATION DES SCLERODERMIQUES DE FRANCE

Association reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 20 janvier 2004 (J.O. du 27 janvier 2004)
Agrément de Santé (JO 5 juillet 2017)

CONDITIONS D'ANNULATION

La facturation étant faite sur la base des prestations commandées pour la totalité du séjour, le participant est invité à prêter la plus grande attention aux conditions d'annulation ci-après.

En effet, les dispositions antérieures n'étant plus applicables (annulation à n'importe quel moment et sans aucune pénalité !), nous vous demandons d'être vigilant quant aux annulations non justifiées par une raison médicale ou de première urgence.

Tout séjour commencé mais interrompu, quel que soit le motif de cette interruption, est également considéré comme une annulation de séjour.

En cas d'interruption du séjour, l'intégralité du prix TTC pour l'ensemble du séjour convenu, sera encaissé. **Un recours sera possible uniquement pour raisons de santé, sur présentation d'un justificatif.**

CONDITIONS D'ANNULATION OU DE MODIFICATION

Le jour de la réception de l'annulation et le premier jour du voyage ou du séjour sont compris dans le décompte des délais.

Pour tout séjour en France, sur la base d'un contrat "Groupes", l'annulation partielle d'un ou plusieurs participants ou totale du séjour entraîne l'application des indemnités suivantes :

• Annulation du séjour par un participant

- entre 30 et 15 jours avant le début du séjour, 30% du prix total du séjour sera retenu.

- moins de 15 jours avant le début du séjour, 50% du prix total du séjour sera retenu. Le prix total du séjour s'entend toutes prestations incluses.

En cas de retenue, le chèque initial sera remis à l'encaissement le 19 avril et un chèque du montant du remboursement vous sera envoyé par la suite après l'établissement de la facture finale par l'hôtel au plus tôt fin juin.

• Départ anticipé et arrivée retardée

Tout séjour écourté par un ou plusieurs participants ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation pour raisons de santé, l'hôtel pourra envisager un remboursement du séjour sur présentation par le participant d'un justificatif médical, conformément aux conditions ci-dessus énumérées.

Je reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions d'annulation avant de m'inscrire.

Date :

Nom, prénom :

Signature :

Rédiger le chèque à l'ordre de : **Association des Sclérodermiques de France (ASF)**

(le chèque sera déposé à la banque à partir du **20 avril 2022**)

Retourner **le bulletin de participation (dûment rempli et signé) + le chèque avant le 31 mars 2022**, à :

Christian DAMON – 136 rue des Mouises – 45130 BACCON

Tél : 02 38 80 79 22 - mail : damon.asf@orange.fr

Comme les années précédentes et pour faciliter l'accès au congrès du plus grand nombre, l'ASF prend en charge une partie des frais de séjour ou de restauration des participants (30%) !

Pour tous renseignements pratiques quant à l'organisation de ces journées, merci de contacter :

Laurence Schuller – mail : sclerodermie@orange.fr